



COMMUNICATION ON PROGRESS

# **GLOBAL COMPACT**

*LIGIER GROUP 2020*

**LIGIER**  
GROUP

# SOMMAIRE

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT ..... 3

LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT ..... 4

PRÉSENTATION DE LIGIER GROUP ..... 5

**CHAPITRE 1 : LES DROITS DE L'HOMME** ..... 12

- LES PRINCIPES
- L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP
- LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS
- LES OBJECTIFS



**CHAPITRE 2 : LES DROITS DU TRAVAIL** ..... 14

- LES PRINCIPES
- L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP
- LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS
- LES OBJECTIFS



**CHAPITRE 3 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** ..... 20

- LES PRINCIPES
- L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP
- LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS
- LES OBJECTIFS



**CHAPITRE 4 : LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** ..... 24

- LES PRINCIPES
- L'ENGAGEMENT DE LIGIER GROUP
- LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS



# DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT



Depuis 2018, LIGIER GROUP adhère au Pacte Mondial de l'ONU.

Leader européen sur le marché du quadricycle léger et du quadricycle lourd électrique, nous nous sommes engagés à soutenir les dix principes de ce traité en matière de respect des Droits de l'Homme, de normes internationales du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Cette année encore, nous renouvelons notre engagement responsable et notre démarche sociétale auprès des Nations Unies. Avec cette nouvelle Communication sur le Progrès (COP) nous pouvons dresser un bilan des actions menées au sein de nos services. Si nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, nous devons nous attacher à être encore plus ambitieux dans les années à venir !

Ce sont les valeurs de nos collaborateurs, de nos partenaires, de nos parties prenantes qui nous poussent à toujours viser plus haut ! Nous fixer des objectifs, structurer nos moyens, atteindre des résultats concrets et mesurables, voilà notre carnet de bord des prochaines années.

Cette démarche d'amélioration continue est corrélée à notre projet d'entreprise STEP 2023. Initié en 2018, il anime l'ensemble des salariés, partenaires, fournisseurs, filiales, actionnaires dans un but commun de développement et de pérennisation de l'entreprise. Avec STEP 2023, LIGIER GROUP se transforme, se structure, s'enrichit afin de répondre toujours mieux aux enjeux actuels des marchés et atteindre ses objectifs.

Nous sommes fiers de renouveler notre engagement aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et avons à cœur de faire rayonner nos valeurs Made in France.

Sincèrement,

**François LIGIER**  
**Président**  
**LIGIER GROUP**

# LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



## DROITS DE L'HOMME

**Principe N°1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

**Principe N°2** : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

**Principe N°3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

**Principe N°4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

**Principe N°5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

**Principe N°6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession



## ENVIRONNEMENT

**Principe N°7** : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

**Principe N°8** : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

**Principe N°9** : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Principe N°10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



# *PRÉSENTATION DE LIGIER GROUP*



## N°1 DE LA MOBILITÉ INNOVANTE

Constructeur français reconnu pour son savoir-faire depuis près de 40 ans, Ligier Group est un acteur de niche agile, innovant et fondamentalement soucieux de la satisfaction de ses clients. L'union en 2008 des forces de Ligier et Microcar, sous l'égide d'une seule et même structure, Ligier Group, a permis de constituer un groupe fort, leader sur son marché. Son réseau de distribution est constitué de près de 180 centres experts en France et plus de 550 points de vente dans 14 pays européens. Ligier Group assure ainsi une proximité de choix sur tous les territoires et auprès de tous ses clients. Le groupe est également pionnier et N°1 en Europe sur l'électrique puisqu'il équipe les Postes européennes en véhicules 3 et 4 roues innovants (PULSE 3 et PULSE 4). Cette flotte professionnelle atteste de la capacité de Ligier Group à toujours répondre avec efficacité à toutes les demandes spécifiques de mobilité émanant de ses clients professionnels comme particuliers.



**1** production 100% française sur 2 sites : Abrest (03) et Boufféré (85)



**157 millions d'€** de Chiffre d'Affaires



**14 430** véhicules produits par an

(quadricycles légers et lourds, utilitaires électriques ou véhicules autonomes...)



**+ de 46%** de parts de marché  
du quadricycle léger en **Europe**



**418** salariés (CDD, CDI, INTERIM)



**1<sup>er</sup>** partenaire des Postes en Europe

(France, Italie, Belgique, Portugal, ...) depuis plus de 10 ans



Ligier Group s'appuie sur un réseau de distribution fort de plus de 550 entités partout en Europe.

- **4 filiales de distribution** : Allemagne, Autriche, Italie, Espagne
- **12 importateurs** : Suède, Norvège, Finlande, Hollande, Belgique, Estonie, Lituanie, Pologne, Portugal, République Tchèque, Nouvelle Calédonie, Angleterre (Ligier Professionnal uniquement)
- **180 Centres Experts Ligier-Microcar** répartis sur le territoire français



■ Filiales ■ Importateurs

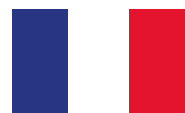
## HISTOIRE



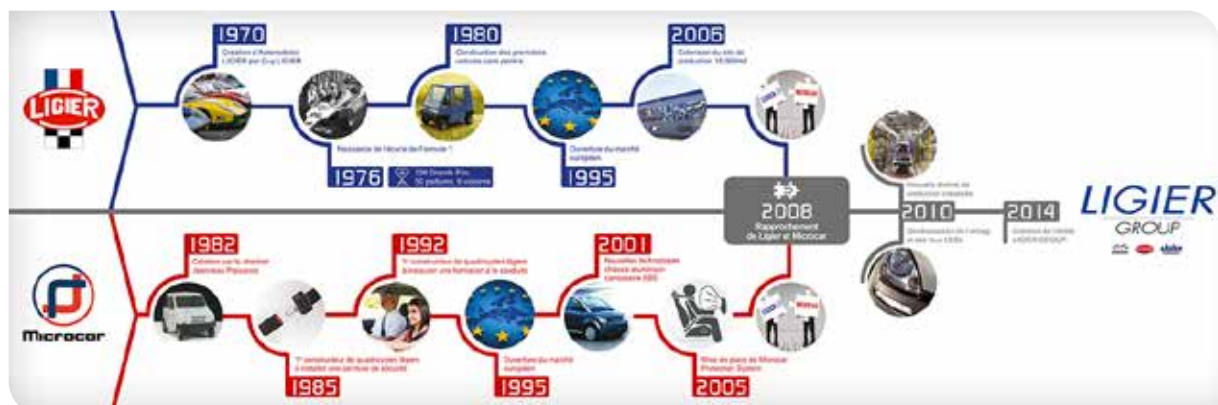
Guy Ligier

C'est dans les années 1960 que Guy Ligier, sportif de haut niveau, Champion de France de moto, pilote de Formule 1, se lance dans la production de sa propre voiture de sport, destinée autant à la piste qu'à la route. Une aventure humaine et technologique qui amènera l'équipe à construire plus de 20 monoplaces de Formule 1. Dans les années 80, des automobiles de prestige à la compétition, Guy Ligier diversifie son activité vers la production de cabines de tracteurs, avant de se convertir, à la voiture sans permis, avec sa première LIGIER JS 4.

LIGIER GROUP est né du rapprochement, en 2008, de deux acteurs majeurs sur le marché européen des quadricycles légers et lourds : LIGIER AUTOMOBILES et MICROCAR. En s'appuyant sur l'expérience sportive de haut niveau de LIGIER et sur les 30 ans d'expérience technologique de MICROCAR, le groupe œuvre au quotidien pour répondre à une demande spécifique, évolutive et innovante. C'est au cœur de ces 40 années d'expérience que le groupe puise son efficacité pour développer de nouveaux modèles de quadricycles légers et innover en faveur d'une mobilité plus efficiente.



FABRIQUÉ  
EN  
FRANCE





# JS

Ligier célèbre sa 50ème version, avec la JS 50... et perpétue l'hommage au pilote et grand ami de Guy LIGIER, Jo SCHLESSER, au travers de ses initiales « JS », précédant chaque numéro de série.

## UNE ACTIVITÉ DIVERSIFIÉE

Au cœur d'une politique d'innovation constante, LIGIER GROUP s'attache au développement de véhicules et de services répondant à une demande spécifique, évolutive et inventive. En fabriquant des véhicules technologiques de niche, LIGIER GROUP bénéficie d'une gamme de produits diversifiée :



## LES QUADRICYCLES LÉGERS NE CESSENT D'ÉVOLUER...

Ils représentent la plus grosse part de l'activité du groupe. Sur ce marché pourtant réglementé, LIGIER GROUP a su trouver des terrains d'innovation sans limite : design, confort, motricité, empreinte environnementale... pour ses modèles Ligier et Microcar.

Les quadricycles légers sont aujourd'hui destinés à un public de plus en plus large et de plus en plus jeune : conduire dès 14 ans c'est possible !

Les véhicules sans permis Ligier et Microcar représentent la meilleure solution en termes de mobilité et de sécurité pour ceux qui souhaitent se déplacer en toute liberté.







## LIGIER PROFESSIONAL : DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LES PROFESSIONNELS



LIGIER GROUP capitalise sur l'expérience technologique et sportive de Ligier et sur l'expertise de Microcar pour fabriquer des véhicules utilitaires sur-mesure à destination des professionnels. Qualité, innovation, fonctionnalité, accessibilité, adaptabilité... Ligier Professional met tout en œuvre pour répondre aux besoins des professionnels soucieux de la qualité des conditions de travail de leurs employés et de l'impact environnemental de leurs activités.

Permettant des modes de transport plus adaptés à la mobilité urbaine et aux nouvelles proximités, la gamme Ligier Professional constitue une réponse efficace aux problématiques logistiques : circulation, nuisances sonores, stationnement, temps d'arrêt...

## EZ10 BY EASYMILE : LA NAVETTE AUTONOME 100% ÉLECTRIQUE



*« L'efficacité énergétique, le plaisir, le confort à bord et la praticité sont des territoires de progrès sans limites dans le domaine du transport, en pleine mutation actuellement. De notre point de vue, l'avenir appartient à ceux qui sauront pratiquer l'innovation permanente sur les produits comme les services. »*

François Ligier, Président LIGIER GROUP



## VALEURS

Savoir saisir les opportunités de marché, être à l'écoute de nos clients et collaborateurs, innover pour exceller, proposer des produits de mobilité à tous, tout en respectant les enjeux écologiques, sociétaux et éthiques, telle est la philosophie de Ligier Group. Ces valeurs fondamentales, portées par notre histoire, sont fondées sur l'écoute et le respect et mises en œuvre au quotidien par toutes les parties prenantes du groupe.

## UN FLEURON DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE



Ligier Group possède deux sites de production implantés en France : le siège historique de la marque se trouve à Abrest (Allier), le second établissement est basé à Boufféré (Vendée). L'intégralité de la chaîne de valeurs et des véhicules produits par le constructeur sont représentés, pensés, conçus, assemblés et testés sur ces deux usines. Le groupe y emploie au quotidien plus de 418 salariés et a produit 14 430 véhicules en 2019.

## DES ENGAGEMENTS FORTS

Industriel responsable, Ligier Group applique les lois en vigueur dans chaque pays où il exerce son activité, il respecte les règles internationales édictées par l'O.N.U. et adhère tout particulièrement aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme, aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. C'est dans cette même démarche que le groupe a signé, en avril 2018, le Pacte Mondial de l'ONU. LIGIER GROUP soutient les dix principes de ce traité en matière de respect des Droits de l'Homme, de normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ligier Group veille à ce que toutes les parties prenantes avec qui il traite chaque jour, respectent ces principes et en défendent les valeurs.



## LIBERTÉ, ÉGALITÉ, MOBILITÉ

Notre ambition est d'offrir à tous, quel que soit le profil, l'âge (dès 14 ans), la situation géographique, professionnelle ou familiale, une mobilité adaptée à ses envies, ses besoins, son quotidien, sa réalité. C'est pourquoi chaque jour, les hommes et les femmes de Ligier Group réfléchissent et conçoivent des véhicules adaptés, au plus proche des attentes de chacun. Plus qu'une philosophie, l'innovation et la satisfaction de nos clients sont au cœur de nos préoccupations et par conséquent, de nos processus de travail. Résolument agile, à l'écoute et expert dans nos domaines, nous vous offrons la liberté de mouvement depuis l'origine.



## STEP 2023

Projet d'entreprise de Ligier Group initié en 2018, il anime l'ensemble des salariés, partenaires, fournisseurs, filiales, actionnaires dans un but commun de développement et de pérennisation de l'entreprise.

L'acronyme STEP 2023 évoque d'une manière simple les enjeux inhérents à ce projet d'entreprise :

# STEP

## 2023

Le projet d'entreprise  
de Ligier Group

**S** pour ... Satisfaction de nos clients et des salariés

**T** pour... Transformation vers l'excellence

**E** pour ... Electrification d'une mobilité future

**P** pour... Performances durables

Depuis début 2019, le projet d'entreprise s'est concrétisé en actions réelles menées au sein des services administratifs et industriels :

- Transformation des flux de production : afin de répondre à l'évolution de la demande, les usines du groupe se sont restructurées avec le transfert de la chaîne de production du Pulse 4 d'Abrest à Boufféré, cela permet de regrouper toute la production Ligier Professional sur un seul et même site. Pour cela le groupe a monté une équipe projet et organisé le déménagement : expédition, réception, organisation d'un nouvel atelier, tout en formant les équipes à la production de ce véhicule spécifique.
- Transformation vers l'excellence : afin de structurer les flux industriels et améliorer la qualité, les équipes ont travaillé à la mise en place d'une démarche de progrès et d'amélioration continue. Réorganisation et optimisation des ateliers, transformation du management de la qualité via des formations, mise en place de 7 leviers permettant d'engager la transformation... tant de projets qui permettent d'intégrer au sein du groupe la conduite du changement. En 6 mois, 60% des leviers de la transformation ont été déployés.
- Transformation commerciale : fort d'objectifs commerciaux ambitieux, le groupe s'est attaché à renforcer ses équipes, à structurer ses réseaux de distribution pour répondre à la dynamique des marchés français et européens. Grâce à l'augmentation des effectifs, les réseaux de distribution voitures sans permis et véhicules électriques professionnels se développent et se professionnalisent. Une transformation qui permet à Ligier Group de prendre la place de leader sur le marché des quadricycles légers en Europe avec 46,5% de parts de marché (31/10/2019).

Avec STEP 2023, Ligier Group se transforme, se structure, s'enrichit pour répondre toujours mieux aux enjeux actuels des marchés et atteindre ses objectifs.



# *CHAPITRE 1*

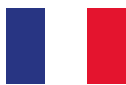
## *LES DROITS DE L'HOMME*



## PRINCIPES

**Principe N°1 :** Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

**Principe N°2 :** Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme



FABRIQUÉ  
EN  
FRANCE

- LIGIER GROUP est une entreprise 100% française qui respecte le cadre législatif français et s'engage à honorer les règles internationales édictées par l'ONU, les principes directeurs des Droits de l'Homme et des Entreprises des Nations Unies, dits «Ruggie» et les principes fondamentaux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.



- 2 sites de production français : Abrest (03) et Boufféré (85)

- Répartition du chiffre d'affaires :



## ENGAGEMENTS

**Protéger et promouvoir les droits de l'Homme et l'ensemble des libertés fondamentales auprès de nos sphères d'influence : partenaires commerciaux, fournisseurs et prestataires, collaborateurs, clients.**

## RÉALISATIONS

- Le questionnaire lancé auprès d'une sélection de fournisseurs afin de vérifier leur engagement au Pacte Mondial de l'ONU a été répondu à 89%.
- 100% des nouveaux fournisseurs référencés chez Ligier Group sont signataires de la Charte Achats Responsables.
- Diffusion de la charte Achats Responsables aux fournisseurs représentant 80% de notre C.A : à ce jour, 48% des fournisseurs du panel ciblé par cette démarche ont retourné la charte signée

## OBJECTIFS

- Obtenir 100% de signatures à la Charte Achats Responsables
- Obtenir 100% de réponses à l'audit qualité mené auprès des fournisseurs



*CHAPITRE 2*  
*LES NORMES INTERNATIONALES*  
*DU TRAVAIL*



## LES PRINCIPES

**Principe N°3** : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

**Principe N°4** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

**Principe N°5** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

**Principe N°6** : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Entreprise 100% française, LIGIER GROUP respecte strictement la réglementation française en matière de principes et de droits fondamentaux du travail. L'ambition internationale du groupe confère son adhésion aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

[[http://www.adequations.org/IMG/article\\_PDF/article\\_a563.pdf](http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_a563.pdf)]

et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

[<http://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/2011102-fr.pdf>]

## ENGAGEMENT 1

**Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective**

## RÉALISATIONS

- Présence des instances représentatives du personnel

Depuis le 5 mars 2019, les instances représentatives du personnel de Ligier Group sont organisées en Comité Social et Economique.

**CSE**  
**24**

membres pour les 2 sites



- Boîte à questions mise en place par les délégués du personnel pour favoriser l'expression de chacun. Les questions sont ensuite abordées lors des séances CE.
- Tableaux d'affichage dans les espaces communs des bâtiments de production et d'administration pour relayer les informations importantes



- NAO qui permettent l'amélioration des conditions de travail, de rémunération et du bien-être.

#### Mise en place des journées enfants malades :

2 jours par an/par salarié

#### Mutuelle d'entreprise

avec 50 % de prise en charge par l'entreprise



#### Contrat de prévoyance

avec prise en charge de l'entreprise :



financés par l'employeur



financés par l'employeur

- **Mise en place de journées pour événements familiaux** : un jour événement familial pour les couples en concubinage au même titre que pour les couples mariés ou pacsés et un jour de congés pour décès des époux des parents dans le cadre des familles recomposées.

## ENGAGEMENT 2

### Préserver et développer un environnement de travail sain, agréable et sécurisé

12 ANS

Ancienneté moyenne des salariés

11,37%

Taux de turnover  
(en hausse car plusieurs départs en retraite en 2019)

34 ANS

Moyenne d'âge des nouveaux embauchés



## RÉALISATIONS



### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Mise à disposition pour chaque collaborateur des EPI (chaussures, vêtements, gants, lunettes, bouchons d'oreilles, casques, tabliers...)
- Prévention constante pour réduire le nombre d'accidents de travail
- Relation étroite avec le médecin du travail : chaque salarié est soumis à une visite médicale d'embauche (obligation réglementaire inscrite à l'article N°3 du Règlement Intérieur de LIGIER GROUP).
- Intervention, à la demande, d'un ergonome pour étudier les postes de travail et réduire les risques de troubles musculosquelettiques (financement possible du CAP EMPLOI pour l'aménagement des postes et du temps de travail) : 3 postes de travail ont été aménagés dans l'objectif de proposer des améliorations sur les conditions de travail et de privilégier le maintien à l'emploi de trois collaborateurs en production (2 à Vichy et 1 à Boufféré)



395 500€

d'investissements pour le bien-être, la sécurité au travail et le maintien à l'emploi





- Actions de prévention pour la santé et la sécurité au travail :
  - Fastt Truck : une tournée nationale pour aller à la rencontre des collaborateurs afin de les sensibiliser aux gestes pour la santé et la sécurité au travail. La tournée a fait escale le temps d'une journée sur le site d'Abrest.
  - Participation à l'action du mois sans tabac en collaboration avec Santé Public France
- Reclassement interne des salariés confrontés à une situation de handicap
- Communication hebdomadaire du nombre d'accidents lors des points d'information STEP
- 100% des salariés sensibilisés à la sécurité dès leur arrivée  
Tous les nouveaux salariés se voient remettre dès leur arrivée, la dernière version du livret d'accueil HSE avec un test QCM en fin de formation.



## BÉNÉFICES SOCIAUX

- Signature en 2017 d'un accord d'entreprise sur la participation aux bénéfices et l'intéressement pour les salariés

842 929€

reversés aux salariés en 2019 pour la participation aux résultats de 2018

184 056€

reversés aux salariés en 2019 pour l'intéressement de 2018



- Accord d'entreprise sur le versement d'une prime d'efficience deux fois par an à chaque salarié d'un montant global de 490 530€
- Contributions annuelles proposées par le CE sous la forme de chèques vacances, chèques cadeaux, partenariat avec diverses enseignes pour promotions
- Subvention de l'entreprise pour la restauration collective sur le site de Boufféré, mise à disposition de tickets restaurants sur le site d'Abrest



## LIEN SOCIAL



- Organisation de moments de convivialité en partenariat avec le CE:
  - 1 avant les vacances d'été
  - 1 avant les congés de fin d'année
- Animation de Noël : durant le mois de décembre, un sapin «collaboratif» a été placé dans les bâtiments de la production de Vichy et Boufféré, chacun était invité à y déposer une décoration de son choix. Et journée déguisement ou accessoire de Noël le dernier jour avant le départ en congés. Une manière de fédérer et rapprocher les salariés.



- Mise à disposition d'espaces communs conviviaux dans les bâtiments de production et d'administration :
  - 5 salles de pause avec machines à café
  - 1 réfectoire par site
  - Mini parcours de golf et espaces repas extérieurs
- Mise en place d'une boîte à dons en partenariat avec la communauté de communes pour favoriser le recyclage et le don plutôt que la production de déchets
- 8 écrans avec un affichage dynamique dans les espaces communs des bâtiments de production et d'administration des deux sites afin de diffuser à tous des informations internes. Des informations diverses y sont communiquées régulièrement : recrutement, vie d'entreprise, départ en retraite etc...
- Diffusion de deux newsletters internes, via les adresses emails pour ceux en disposant ou par voie d'affichage sur les panneaux prévus à cet effet : communication interne sur la vie de l'entreprise, les actions menées en externe, les résultats notables, les opérations commerciales...

**33** newsletters envoyées en 2019

**3** Step News. C'est le nom que porte la lettre d'information trimestrielle de Ligier Group. Insufflée par la philosophie STEP, la newsletter a pour ambition de favoriser la communication et créer du lien entre les salariés, de partager des informations sur la vie de l'entreprise, dont les actions menées dans le cadre de STEP 2023



## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Modification et amélioration de notre système d'aspiration de soudure.
- Réfection de 1990m<sup>2</sup> de sols des ateliers sur le site d'Abrest (remise en état de l'atelier prototypes).
- Réfection de certain bureaux (volet, fenêtre, peinture, sol)
- 100% des fauteuils de bureaux ont été renouvelés.
- Favoriser l'équilibre vie professionnelles / vie personnelle

**11** temps partiels choisis

- Horaires de travail journaliers même en production (sauf une équipe fonctionnant en 3x8)
- Horaires d'été mis en place en cas de fortes chaleurs

- Favoriser l'accès à la formation professionnelle

**1205 heures** de formation dispensées en 2019 pour 57 salariés formés :  
17 cadres Agents de maîtrise, 15 techniciens, 4 Employés, 21 ouvriers  
(18% des salariés)

**STEP** 2023 Le projet d'entreprise de Ligier Group



- Dans le cadre du projet d'entreprise STEP 2023, mise en place de points d'information STEP 5 / 15 / 30 :
  - 5 min en production tous les jours
  - 15 min en production avec les animateurs 2 fois par semaine
  - 15 min en administration 1 fois par semaine
  - 30 min avec les managers industriels

## OBJECTIFS

- Faire contribuer l'ensemble des services à la diffusion d'informations sur les écrans internes à affichage dynamique



## ENGAGEMENT 3

Éliminer et lutter contre toutes les formes de discrimination au travail

## RÉALISATIONS



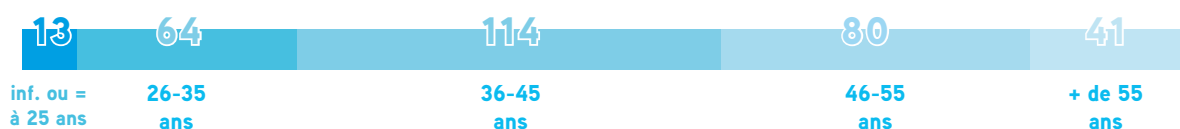
### PRINCIPE D'ÉGALITÉ ET DE NON-DISCRIMINATION

- Signature d'un accord sur l'égalité hommes/femmes le 18 janvier 2018 avec une mise en vigueur le 01 février 2018 pour une durée de 4 ans dans 4 domaines d'actions : l'embauche, la sécurité et la santé au travail, les conditions de travail et la rémunération effective.
  - *Embauche* : Rappeler aux managers, recruteurs et agences de travail temporaires les règles garantissant la non-discrimination lors des recrutements.
  - *Sécurité et santé au travail* : Mise en place d'un dispositif de prévention des violences verbales, sexistes et sexuelles.
  - *Conditions de travail* : L'entreprise s'engage à étudier 100% des demandes de modifications de l'organisation du temps de travail, notamment le travail à temps partiel choisi.
  - *Rémunération effective* : Au retour de congé parental, le salarié bénéficiera des augmentations générales attribuées pendant sa période d'absence.

**20%** de personnel féminin en 2019

- LIGIER GROUP, dans le cadre du Global Compact, œuvre quotidiennement pour le respect des droits de l'Homme et s'attache particulièrement au principe d'égalité hommes / femmes. L'index d'égalité professionnelle du groupe est de : **79/100**. Il illustre bien cette volonté d'offrir les mêmes chances et perspectives d'évolutions à tous les collaborateurs. Soucieux de toujours vouloir mieux faire, LIGIER GROUP veille quotidiennement à l'évolution positive de cet index.

- Equilibre de la moyenne d'âge des salariés



AGE MOYEN : 43 ANS



## *CHAPITRE 3* *L'ENVIRONNEMENT*



## LES PRINCIPES

**Principe N°7** : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

**Principe N°8** : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

**Principe N°9** : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement


## ENGAGEMENT

**Être conforme à la réglementation en vigueur, prévenir la pollution des activités et améliorer de façon continue les performances environnementales.**

## RÉALISATIONS



### RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

- Mise en place d'un programme de management environnemental avec un suivi des résultats via des indicateurs diffusés à l'ensemble du personnel par voie d'affichage dans les bâtiments de production et d'administration
- Travail de fond avec l'ensemble des fournisseurs de LIGIER GROUP pour la réduction des emballages et l'utilisation de contenants recyclables :
  - Information inscrite dans tous les cahiers des charges des projets = condition sine qua non à la retenue d'un nouveau prestataire
  - Avec certains fournisseurs : livraison des commandes dans des bacs plastiques réutilisables, à leur retourner, pour éviter les emballages jetables. La fiche de conditionnement qui fait partie intégrante des nouveaux contrats que l'on transmet à nos fournisseurs s'inscrit dans cette démarche de réduction des emballages. A ce jour, 100 % des nouveaux contrats ont été signés avec cette fiche de conditionnement.
- Recherche continue de nouvelles filières de traitement des déchets pour privilégier le recyclage
- Mise en place d'outils de communication en adéquation avec les objectifs du programme de management environnemental, à l'interne et à l'externe :
  - Collaboration avec des imprimeries labellisées 
  - Inscription, sur la majorité des supports de communication, de la mention « Ne pas jeter sur la voie publique »
  - Communication interne : utilisateur de l'emailing plutôt que du format papier



- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la protection de l'environnement et au recyclage :
  - Information donnée dans le livret sécurité/environnement remis à chaque collaborateur à son arrivée
  - Affichage dans les bâtiments de production et d'administration
  - Mise à disposition de bacs pour le tri sélectif : papier / cartons / plastique
  - Réorganisation d'une plate-forme de déchets sur le site d'Abrest
  - Revalorisation de 76% des déchets en 2019 (identique à 2018)
  - L'augmentation de la production de véhicules de +6,55% par rapport à 2018 nous a conduit à générer +3,11% de déchets supplémentaires



### RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Évolution de la consommation électrique

L'augmentation du C.A de **+9,8%** entre 2018 et 2019 nous a conduit à produire :

**+4,38%**

de consommation électrique

**+6,85%**

de consommation gaz

- Mise en place de plusieurs solutions visant à diminuer notre consommation d'énergie :

- Installation d'éclairages LED à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers :

**50%**

de l'éclairage changé

- Remplacement de machines et d'outillages par des machines moins énergivores

**1**

investissement dans un compresseur à vitesse variable.

En 2018, investissement dans 1 compresseur à vitesse variable sur le site de Boufféré. En 2019, le même investissement est réalisé sur le site de Vichy.



### RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

- Nous privilégions les réunions inter-sites par visioconférence ou par téléphone afin de réduire la consommation de carburant





- Dans certains projets, évaluation de l'impact carbone lié :
  - à la fabrication du véhicule
  - aux matériaux utilisés pour la fabrication
  - aux déchets liés à la fabrication
  - à l'utilisation du produit et à sa fin de vie

## OBJECTIFS :

---

- Réduire de 1% la consommation de gaz et d'électricité par rapport au chiffre d'affaires
- Obtenir 100% de signatures à la fiche de conditionnement de la part des fournisseurs historiques de LIGIER GROUP
- Revaloriser 80% des déchets
- Réduire la consommation de chauffage : baisse de 0,5°C dans les ateliers de production



# *CHAPITRE 4*

## *LUTTE CONTRE LA CORRUPTION*





## LES PRINCIPES

**Principe N°10** : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

## ENGAGEMENT

**Etablir et développer des relations indépendantes, équitables, transparentes, honnêtes et respectueuses de la loi avec l'ensemble de nos partenaires (fournisseurs, réseau de distribution, clients)**



## RÉALISATIONS

- LIGIER GROUP inscrit à sa charte des achats responsables plusieurs engagements confirmant la nécessité de respecter les principes de lutte contre la corruption de quelque nature qu'elle soit :
  - Refus de gratification ou de cadeau d'une valeur autre que symbolique de la part des fournisseurs et prestataires
  - Aucun envoi de cadeaux à des fournisseurs sauf dans le cadre d'un programme global validé par la Direction des Achats
  - Faire preuve de discernement dans les échanges avec les fournisseurs et prestataires pour éviter toute situation pouvant présenter un conflit d'intérêts ou être perçue comme telle.
  - Application des méthodes d'achats qui stimulent la réelle concurrence, équitable, entre les fournisseurs
  - Eviter toute forme de dépendance économique entre Ligier Group et ses fournisseurs

A ce jour, 48% de nos fournisseurs ont signé cette charte.